

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (22) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, CANET Véronique, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, CHAUMARD Laurent, de LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, SCOTTON Aude, BUREL Sylvia, WHARMBY Isabelle, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (2) :

Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à Catherine COURTOIS
Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à Brice VANDEPITTE

ABSENTS EXCUSES (5) : Flavien LEGER, Vincent GASCA,
Françoise JOSSERAND, Brice VANDEPITTE, Chantal CHARVIN,

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2025

Date d'affichage : 30 juin 2025

Carole Gardet a été élue secrétaire de séance.

**Délibération rendue
exécutoire**

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : 09.07.2025
Et publication le : 09.07.2025
Le Maire,



Restaurant scolaire – Tarification des repas fournis au Multi-Accueil « les petits lutins » et à « l'Espace d'Animation du Laudon »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 7 juillet 2025 approuvant les tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2025-2026 ;

Considérant que le multi-accueil « Les petits lutins » utilise les services de la cantine scolaire quotidiennement ;

Considérant que l'Espace d'Animation du Laudon utilise les services de la cantine scolaire le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires ;

Considérant que les tarifs proposés par le service de restauration scolaire évoluent à la rentrée scolaire prochaine ;

Il est proposé au Conseil municipal de fixer les tarifs pour les repas fournis, de manière journalière, au Multi-Accueil « Les petits lutins » et à « l'Espace d'Animation du Laudon » comme suit :

OBJET	TARIF A L'UNITE
Repas	4.80 €
Gouters	0.55 €
Panier repas	1.95 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 7 juillet 2025

Le secrétaire de séance,
Carole Gardet

Le Maire,
Michel BEAL

